

GRATUIT !

Pour cette 6^e édition des Foulées Saint-Pierroises, les dirigeants de l'USSP ont décidé comme l'année passée de ne demander aucuns frais d'inscription aux athlètes.

Dans un contexte de marchandisation du sport, ils persistent dans le choix de permettre à chacun de participer gratuitement à une compétition officielle, souhaitant par ce geste contribuer modestement à ce que l'argent ne soit pas un frein au sport pour tous.

L'USSP Course et Nature espère donc rassembler cette année encore dans les rues saint-pierroises un grand nombre d'amateurs de course à pied, désireux de se retrouver pour la convivialité mais aussi pour la performance.

FOULÉES SAINT-PIERROISES

samedi 24 août 2013

SAINT-PIERRE-LE-MOUTIER

(58)



CONTACTS :

Jean-Pierre GOURY : 03.86.37.27.33

Anne-Marie MANTIN : 03.86.38.63.15

anne_marie.mantin@laposte.net

courseetnature.ussp@gmail.com

<http://sites.google.com/site/usspcourseetnature>

**INSCRIPTIONS
GRATUITES !**

buvette, sandwiches

Règlement des Foulées Saint-Pierroises

ORGANISATION : USSP Course et Nature SAINT PIERRE LE MOUTIER (58)

INSCRIPTION GRATUITE POUR TOUTES LES COURSES

DÉPARTS :

- **17h30** : 1km épreuve découverte enfants nés en 2002 et après.
- **18h00** : **2,750 km** benjamins 2000/2001 et minimes 1998/1999
5 km cadets, juniors, espoirs, seniors, vétérans H et F
- **19h00** : **7,500 km** marcheurs H et F
10 km cadets, juniors, espoirs, seniors, vétérans H et F

⚠ clôturation des inscriptions 15 minutes avant chaque course

Retrait des dossards, départ et arrivée : Place de l'Eglise Saint-Pierre-le-Moûtier
(pensez à vos épingles)

Douches et parking : au stade du Panama Saint-Pierre-le-Moûtier

Sécurité : assurée par des secouristes agréés

Assurance : une police souscrite auprès de AGF couvre les organisateurs.

GARANTIE MÉDICALE : conformément aux articles L231 et 231-3 du code du sport, les licenciés FFA et FF Triathlon devront obligatoirement présenter leur licence.

Les licenciés FSCF, FSGT ou UFOLEP devront aussi présenter leur licence avec la mention obligatoire « course à pied ou athlétisme en compétition ».

Les non licenciés ou autres fédérations devront fournir un certificat médical de non contre-indication à la course à pied en compétition datant de moins d'un an.

Pour l'épreuve « Découverte » concernant les enfants nés en 2002 et après, seule une autorisation parentale sera demandée.

LOI INFORMATIQUE ET LIBERTÉS : tout participant autorise la prise de photographies (captation, fixation, enregistrement, numérisation, etc.) le représentant aux fins de figurer sur les supports d'identification, d'information et de communication et à des fins non commerciales de l'association et de sa fédération.

RÉCOMPENSES :

- 1 lot pour les 3 premiers hommes et 3 premières femmes au scratch
- 1 lot aux 3 premiers de chaque catégorie, sans cumul
- chaque enfant recevra une récompense

Un vin d'honneur clôturera la soirée.



Inscription aux 6^e Foulées Saint-Pierroises

Bulletin à envoyer à Anne-Marie MANTIN, 4 rue des Clous, 58240 CHANTENAY SAINT IMBERT

On peut également s'inscrire en ligne <http://sites.google.com/site/usspcourseetnature>
Puisque c'est gratuit, pour faciliter le travail des bénévoles, soyez sympas : inscrivez-vous le plus tôt possible !

NOM :

Prénom :

Date de naissance

Sexe

Licencié : OUI NON

N° licence :

Club :

Fédération :

--	--	--

M	F
----------	----------

Adresse :

--	--	--	--	--

Tél : **ou mail :**

@

10 km

Je reconnais avoir pris connaissance du règlement.

Je joins une photocopie de mon certificat médical ou de ma licence.

7,500 km

(marcheurs)

5 km

SIGNATURE :

*(pour les mineurs,
signature des parents)*

2,750 km

EPREUVE

DECOUVERTE

Je soussigné autorise mon fils, ma fille né(e) le .../.../20.... à participer à l'épreuve Découverte, et dégage toute responsabilité des organisateurs en cas de défaillance.

1 km

Je reconnais avoir pris connaissance du règlement.

SIGNATURE :